

LES PÉNITENCIERS

L'INSTITUTION DU COMITÉ MIXTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Comme un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les pénitenciers a été incapable de terminer ses travaux depuis deux ans, le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il serait disposé à reconstituer ce comité au plus tôt?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'étudierai avec plaisir la proposition du député.

L'HABITATION

LE GROUPE D'ÉTUDE—LES DÉCLARATIONS
IRRÉFLÉCHIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle se fonde sur une dépêche du *Star* de Toronto sur les séances du groupe d'étude sur l'habitation. J'ai vérifié la nouvelle. Ma question porte en particulier sur les déclarations de deux membres du groupe qui laissent entendre que l'Île du Prince-Édouard présente un cas économique désespéré. Je fais surtout allusion à la déclaration de M. Campeau d'Ottawa qui aurait dit: «Pourquoi le reste du Canada devrait-il tant payer pour garder les gens dans l'Île du Prince-Édouard?»

Le ministre peut-il nous dire si de telles remarques, irréfléchies et insultantes, faites par des gens qui parcourent le pays aux frais de l'État, peuvent aider au règlement de la crise de l'habitation, et si en semonçant ce groupe d'étude et en lui rappelant les termes de son mandat, nous ne pourrions pas l'empêcher de prononcer des sermons gratuits et provocants et l'amener à se concentrer enfin sur nos graves problèmes de logement. (*Applaudissements*)

Une voix: Secouez-leur les puces.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a fait une suggestion. Je suppose que le ministre en tiendra compte.

[Le très hon. M. Trudeau.]

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

QUESTION RELATIVE AUX CONSULTATIONS
AVEC LE QUÉBEC

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il nous dire si le gouvernement fédéral a consulté le gouvernement du Québec dans l'élaboration du projet de loi relatif au statut de l'anglais et du français comme langues officielles au Canada?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la seule partie de ce projet de loi qui pourrait intéresser directement ou indirectement la province serait la définition des territoires bilingues, et c'est pour cette raison qu'après la première lecture de ce projet de loi, nous avons décidé d'en faire parvenir une copie à toutes les provinces. Il n'y a pas eu de consultations formelles, mais bien sûr, il y a eu échange d'information au niveau des fonctionnaires.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

NORAD—L'OPPORTUNITÉ D'UN DÉBAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme, le 17 septembre, il avait dit que le gouvernement n'avait pas d'objection à ce que la Chambre demande à entendre le premier ministre ou le ministre à propos de la reconduction de l'accord du NORAD, le ministre promet-il de faire une telle déclaration dans les prochains jours?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA TCHÉCOSLOVAQUIE—LES COMMUNICA-
TIONS VERBALES AVEC L'URSS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Permettez que je réponde à deux questions qu'on m'a posées récemment. La première venait du député de Selkirk (M. Schreyer) qui voulait savoir si je déposerais ou rendrais publique d'une autre façon la teneur des notes envoyées par l'URSS au Canada, qui est pays membre de